

En prévision pour le mois de juin 2014, le Département de l'Éducation de la Ville de New York (NYCDOE) envisage d'ajuster la manière dont est décidé le passage en classe supérieure des élèves, entre le 3<sup>e</sup> et le 8<sup>e</sup> grade. Les modifications proposées garantiront que les notes obtenues par les élèves aux épreuves d'anglais et de mathématiques des examens de l'État de New York ne seront plus un facteur essentiel dans la décision de passage en classe supérieure. Au lieu de cela, les établissements scolaires motiveront leurs décisions de laisser passer ou de faire redoubler les élèves sur diverses mesures. Ils pourront, par exemple, juger les progrès de chacun à partir des bulletins scolaires, de textes montrant le niveau d'expression écrite, de projets, évaluations périodiques, exercices et tâches assignés ainsi que d'autres travaux scolaires en plus des examens d'État. Si votre enfant a un Programme d'Éducation Personnalisé (Individualized Education Program) ou fait partie des élèves non-anglophones, demandez à son école de vous informer sur le déroulement de ce processus en ce qui le concerne.

## Procédure et délais d'arbitrage de passage en classe supérieure

### Mai – début juin :

Les écoles montent des portfolios pour les élèves qui courent le risque de ne pas être prêts pour le grade suivant d'après les travaux et évaluations de l'élève tout au long de l'année scolaire.



### Semaine du 16 juin :

Les familles, des élèves qui, au vu de leurs résultats pour l'instant, sont sensés ne pas passer en classe supérieure, reçoivent un courrier précisant notamment la date de début des cours d'été proposés à leur enfant et l'adresse de l'établissement où ils seront dispensés.



### Mi-août :

À la fin des cours d'été, les chefs d'établissement scolaire font les recommandations définitives de passage en classe supérieure en déterminant si le portfolio et les travaux scolaires de l'élève pendant l'été montrent que celui-ci est prêt à passer au grade suivant.

### Semaine du 25 août :

Les familles peuvent faire appel de la décision prise concernant le passage de leurs enfants au grade suivant. Pour ce faire, il faut qu'elles soumettent leur appel par écrit au chef de l'établissement scolaire de leur enfant.



### Semaine du 9 juin :

Les chefs d'établissement scolaire font leurs recommandations concernant le passage en classe supérieure en se basant sur les compétences en anglais et en mathématiques de chaque élève d'après son portfolio.

Les élèves du 8<sup>e</sup> grade doivent également valider leurs cours d'anglais, de mathématiques, de Sciences humaines (Social Studies) et de sciences pour pouvoir passer en classe supérieure.

### 1<sup>er</sup> – 31 juillet :

Les élèves pour qui la décision en juin a été de ne pas passer en classe supérieure iront en école d'été.



### Mi-août :

Les familles des élèves, qui, en juin, n'étaient pas acceptés en classe supérieure reçoivent un courrier les informant de la décision finale prise quant au passage de leurs enfants au grade suivant.



### 4 septembre :

Rentrée de l'année scolaire 2014-2015



## Est-ce que l'établissement scolaire de mon enfant a la bonne adresse de notre domicile familial ?

Si la décision prise en juin pour votre enfant a été de ne pas le faire passer en classe supérieure, une décision finale concernant son passage au grade suivant sera envoyée à l'adresse de votre domicile indiquée dans le Lien ARIS pour les parents.

Pour être sûrs de bien recevoir cette correspondance, vérifiez que vos coordonnées y sont bien mises à jour :

1. Connectez-vous et ouvrez une session sur [www.arisparentlink.org](http://www.arisparentlink.org)
2. Cliquez sur Profil de l'élève.
3. Allez en bas de page pour voir vos coordonnées.
4. Si votre adresse est incorrecte, demandez à l'établissement scolaire de votre enfant d'actualiser les données avant la fin de l'année scolaire.

Allez à votre bibliothèque locale où vous pouvez avoir accès à l'Internet et connectez-vous au lien ARIS pour les parents.

**Avez-vous besoin de connaître votre nom d'identifiant et mot de passe pour vous connecter au lien ARIS pour les parents ? Voulez-vous qu'on vous aide à vous connecter à votre compte ?**

Parlez-en au Coordonnateur des Parents (Parent Coordinator) de l'établissement scolaire de votre enfant avant la fin de l'année scolaire.

## Foire Aux Questions

Comment seront prises les décisions concernant le passage des élèves en classe supérieure par les établissements scolaires cette année ?

Les décisions de passage en classe supérieure seront prises par les chefs d'établissement scolaire qui se baseront sur plusieurs types d'évaluation pour mesurer si l'élève est prêt pour le niveau d'anglais et de mathématiques enseignés au grade suivant.

- En premier lieu, les enseignants examineront le travail en classe des élèves tout au long de l'année scolaire pour identifier ceux qui risquent de ne pas être préparés pour le niveau de travail demandé dans le grade suivant pour les matières de l'anglais et/ou des mathématiques, même avec l'aide d'appuis. Les élèves dont le travail en cours montre qu'ils sont prêts pour le grade suivant passeront en classe supérieure sur décision prise en juin par leur directeur.
- Ensuite, les enseignants monteront des portfolios de passage en classe supérieure pour les élèves dont le travail en classe montre qu'ils risquent de ne pas être prêts pour le grade suivant. L'enseignant notera le portfolio conformément aux directives du DOE. Le chef de l'établissement scolaire prendra sa décision concernant le passage de l'élève en classe supérieure en se basant sur les résultats du portfolio.

Si la décision prise en juin pour un élève est de ne pas le faire passer en classe supérieure à cause des résultats de son portfolio, il lui sera recommandé d'aller en école d'été. À la fin des cours d'été, l'établissement scolaire examinera à nouveau le travail de l'élève et le directeur prendra la décision finale concernant son passage en classe supérieure.

Comment sont choisis les élèves qui devront préparer des portfolios de passage en classe supérieure ?

Les établissements scolaires montent des portfolios de passage en classe supérieure pour les élèves dont le travail en classe tout au long de l'année scolaire montre qu'ils risquent de ne pas être prêts pour le grade suivant. Ils pourront, par exemple, juger les progrès de chacun à partir des notes sur les bulletins scolaires, de textes montrant le niveau d'expression écrite, de projets, évaluations périodiques, exercices et tâches assignés ainsi que d'autres travaux choisis par l'établissement scolaire. Les résultats des examens d'État peuvent faire partie de plusieurs facteurs utilisés par l'établissement scolaire pour déterminer quels élèves doivent préparer un portfolio, mais ne doivent pas être le seul facteur.

Les établissements scolaires ne monteront pas de portfolios pour les élèves qui démontrent par leur travail en classe tout au long de l'année scolaire qu'ils font suffisamment de progrès en anglais et en mathématiques. Le chef de l'établissement scolaire prendra en juin la décision de faire passer ces élèves en classe supérieures.

Qu'est-ce qu'un portfolio de passage en classe supérieure ?

Comme auparavant, les portfolios de passage en classe supérieure conçus par le DOE comprennent des évaluations basées sur des critères standards et les travaux en classe. Cette année, les évaluations incluses dans le portfolio sont alignées avec les programmes scolaires officiels de tronc commun et mettent l'accent sur les critères qui déterminent si les élèves sont prêts pour le travail qui leur sera demandé au grade suivant aux cours d'anglais et de mathématiques.

- Le portfolio pour l'anglais (English language arts) comprend des exemples d'écrits et des évaluations de lecture avec précision et de compréhension écrite.
- Le portfolio pour les mathématiques comprend des évaluations individuelles et indépendantes en mathématiques et des travaux de classe centrés sur les exercices essentiels demandés au niveau du grade.

Si l'élève reçoit une mauvaise note à (aux) examen(s) d'État ou n'a pas passé l'(les) examen(s) d'État, doit-il(elle) préparer un portfolio ?

Pas nécessairement. Les établissements scolaires peuvent prendre en considération les résultats des examens d'État en plus de plusieurs autres facteurs pour déterminer quels élèves devront préparer un portfolio de passage en classe supérieure. Si le travail en classe d'un élève tout au long de l'année scolaire montre qu'il(elle) risque de ne pas être préparé(e) pour le niveau de travail demandé dans le grade suivant, même avec l'aide d'appuis, l'enseignant montera un portfolio de passage en classe supérieure pour déterminer si l'élève a fait des progrès suffisants en anglais et en mathématiques.

Est ce que l'école d'été sera différente cette année ?

L'école d'été est conçue pour proposer aux élèves un enseignement stimulant qui leur permettra d'acquérir les capacités et les connaissances nécessaires pour le niveau de grade suivant. Cette année, le DOE a décidé de supprimer l'examen généralement administré pendant les deux derniers jours d'école d'été. À la fin de l'été, les établissements scolaires procéderont plutôt à un examen supplémentaire des portfolios des élèves en plus de leurs travaux en classe et évaluations pendant l'école d'été afin de déterminer s'ils ont fait assez de progrès en anglais et en mathématiques pour pouvoir continuer au grade suivant.

Que dois-je faire si je ne suis pas d'accord avec la décision finale concernant le passage de mon enfant en classe supérieure ?

Si vous n'êtes pas d'accord avec la décision prise pour votre enfant concernant son passage en classe supérieure, vous pouvez faire appel, par écrit, auprès du directeur de son école avant fin août. L'appel sera, étudié par le *Superintendent*, qui prendra la décision définitive.

POUR EN SAVOIR PLUS : Composez le 311 ou visitez

<http://schools.nyc.gov/ParentsFamilies>